



# UNION SPORTIVE LARIANS-MUNANS



Stade des Graviers, 70230 LARIANS-MUNANS

## CHARTRE DE L'ÉDUCATEUR SAISON 2018/19

Chaque éducateur s'engage pour toute la saison, pour les enfants et pour le club à :

- Adhérer au projet sportif du club et non pas aux objectifs individuels de chacun.
- Appliquer les objectifs de travail fixés par le club à travers des planifications et autres...
  - Respecter les caractéristiques de l'âge des joueurs dans sa catégorie.
    - Participer à toutes les réunions techniques.
    - Respecter et diffuser les documents administratifs du club.
    - Responsabiliser le ou les dirigeants qui l'accompagnent.
- Informer le responsable technique en cas de litige avec les joueurs, parents ou dirigeants.
  - Charger d'organiser les lavages des maillots et les plannings de transport.
  - Être responsable du matériel qui lui a été confié pour toute la saison.
  - Avoir un comportement exemplaire dans la défaite comme dans la victoire.
    - Respecter et faire respecter les décisions des arbitres.
  - Organiser l'accueil des équipes adverses (arriver le premier et partir le dernier).
- Consulter le responsable technique en cas de doute sur la qualification d'un joueur ou d'un point réglementaire.
  - Participer aux événements et manifestations du club.
  - Envoyer un résumé (assez complet) pour la gazette avant le dimanche soir.
  - Se perfectionner aux formations proposées par la fédération de football.

---

## CHARTRE DE L'ÉDUCATEUR

Je soussigné \_\_\_\_\_, éducateur à l'US Larians-Munans, certifie avoir pris connaissance de la chartre et m'engage à l'appliquer au cours de toute la saison 2018/19.

Fait à Larians, le     /     /2018.

Signature :